

## Non AUX RETRAITES à POINTS ! RETRAIT DU PROJET de MACRON !

**Le projet de retraites à points est au cœur de l'offensive de Macron contre les salariés, du public et du privé.**

**Cette réforme signifie la liquidation de la retraite du régime général de la Sécurité sociale** (fondée sur les cotisations qui sont une fraction mutualisée du salaire) ; c'est la fin des régimes spéciaux, la **destruction du code des pensions** (élément constitutif du statut des fonctionnaires de l'État, dont relèvent notamment les enseignants), et de tous les acquis en matière de retraite.

**NON à LA  
RETRAITE  
DES MORTS**



**Des points instables, à la baisse.**

Comme en Suède, le niveau des retraites diminuera. Avec le projet Macron-Delevoye il dépendra des évolutions économiques et démographiques.

### Un âge de la retraite incertain, mais de plus en plus tardif

“Âge pivot” ou allongement de la durée de cotisations, dans les deux cas il faudra travailler plus longtemps pour essayer de préserver le montant déjà insuffisant des retraites.

**Un système universel de retraites, système réactionnaire** : alors que la Sécurité sociale a été bâtie sur la solidarité entre les salariés, le “système universel” de Macron mélange salariés, artisans, commerçants, petits patrons, etc. Son objectif est d'affaiblir la solidarité entre les salariés, la solidarité de classe.

J.P. Delevoye prétend imposer une la loi d'airain (“règle d'or”) selon laquelle la part des retraites dans le revenu national ne doit pas dépasser 14% du PIB : avec l'augmentation du nombre de retraités, c'est la garantie de retraites de plus en plus faibles et tardives.

Macron annonce une “concertation citoyenne” et de nouvelles concertations avec les directions syndicales. Son but : “démolir” le terrain. Et Darmanin précise : on va prendre “un an de concertation avec la société, avec les avocats, avec les infirmières, avec les professeurs, tous ceux qui sont concernés”.

(Ainsi, sous couvert de discussions sur une prétendue revalorisation salariale des enseignants, le gouvernement envisagerait quelques miettes – alors que le point d'indice est gelé – qui ne peuvent compenser l'effondrement du niveau des retraites).

### Ce sont les fondements même du système des retraites et pensions que Macron veut disloquer

18 mois de concertations ont débouché... sur la publication du rapport Delevoye, et sur la promotion de ce dernier au gouvernement !

À quoi vont donc servir de nouvelles concertations avec les syndicats ? À faire cautionner le cœur du projet, à entraver, limiter les mobilisations et au final imposer les retraites à points.

La responsabilité des syndicats n'est pas de “s'engager dans ces discussions” mais de défendre le code des pensions, d'exiger le retrait du projet de réforme des retraites à points, de refuser toute concertation sur ces bases et de réaliser l'unité sur ces bases.

**NON à LA  
RETRAITE  
DES MORTS**



Et infliger une défaite à Macron sur cette question centrale serait un point d'appui pour tous les autres combats.

⇒ **Maintien du code des pensions, du système des retraites par répartition du salaire mutualisé des travailleurs du privé !**

⇒ **Retrait du projet de réforme de retraites par points.**

**Cela implique de refuser toute concertation sur le projet gouvernemental.**